

Pôle des élèves

Référence
2018
Dossier suivi par
Estelle Cappello
Téléphone
04 90 27 76 91
Fax
04 90 27 76 79
Mél.
estelle.cappello
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Avignon, le 12 février 2018

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale de Vaucluse

à

Mesdames et Messieurs les inspecteurs de
l'éducation nationale
Mesdames et Messieurs les directeurs d'école
élémentaire

Objet : Enseignement des langues et cultures d'origine (ELCO)
Préparation de la carte scolaire 2018

L'ELCO est un enseignement à part entière, soumis au respect des grands principes du service public de l'éducation.

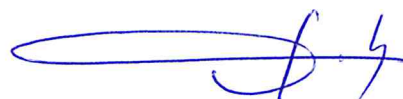
Faisant suite à la note ministérielle du 8 février 2018 relative aux ELCO, j'ai l'honneur de vous faire savoir que les imprimés destinés à l'information des familles et au recueil des demandes d'inscription font l'objet d'une diffusion auprès des I.E.N qui en assureront la mise en place dans les meilleurs délais. Ces formulaires concernent les cours de langue et culture arabes, turques et s'adressent aux élèves susceptibles d'être intéressés par ces enseignements l'année prochaine, c'est à dire ceux qui fréquentent actuellement les cycles 2 et 3 (les cours sont organisés à partir du CE1).

Les directeurs d'école, avec l'aide des enseignants de langue et culture d'origine, voudront bien distribuer les imprimés, dès réception, sans y apporter de modification, en veillant à ce que toutes les familles concernées en soient destinataires et en tenant compte des élèves de CM2 qui pourraient être intéressés par cet enseignement au collège ; ils devront en exiger le retour, que la réponse soit positive ou négative.

Les enseignements de langue et culture d'origine destinés initialement aux enfants de la nationalité concernée ou dont l'un des parents possède ou a possédé cette nationalité, sont ouverts à tout enfant dont la famille souhaite l'inscription, dans la limite des places disponibles. Des réunions d'information pour les parents seront organisées afin d'expliquer les raisons de cette enquête, ses modalités, la nécessité d'une réponse rapide (même si l'élève a suivi l'ELCO l'année précédente) et les notions de cours intégrés / différés. Les enseignants étrangers seront associés à ces réunions.

Il conviendra, après enquête, de dresser la liste des enfants appelés à suivre les cours l'an prochain. Cette liste accompagnée des formulaires sera adressée à l'I.E.N. de circonscription au plus tard **le mercredi 14 mars 2018**.

Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale veilleront au bon déroulement de l'opération. Ils procéderont à l'exploitation de l'enquête en associant les représentants des pays intéressés et me feront parvenir une proposition de carte scolaire **pour le mercredi 21 mars 2018 délai de rigueur**.



Christian PATOZ

DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

Objet : Inscription à un enseignement optionnel de langue vivante étrangère dans le premier degré

Madame, Monsieur,

À l'école élémentaire, votre enfant peut recevoir un enseignement optionnel de langue vivante étrangère encadré et contrôlé par le ministère de l'éducation nationale.

Cet enseignement est accessible à partir du cours élémentaire première année (CE1) et est ouvert à toutes les familles qui en font la demande, quelle que soit leur nationalité ou leur origine, dans la limite des places possibles.

Les cours proposés sont d'une durée de 1 h 30 à 3 heures par semaine, en sus des 24 heures hebdomadaires. Ils peuvent regrouper des élèves venant de différentes écoles. Par conséquent, ils peuvent avoir lieu dans une école différente de celle de votre enfant.

Dans le cadre d'accords avec la France, huit pays partenaires mettent à disposition des enseignants qualifiés qui assurent ces cours et évaluent les progrès et le travail de leurs élèves. Le travail de ces enseignants est encadré et évalué par les inspecteurs français.

Si vous souhaitez que votre enfant suive un enseignement optionnel de langue durant l'année scolaire 2018-2019, remplissez le formulaire ci-contre et remettez-le au directeur de l'école de votre enfant.

Vous pouvez vous adresser au directeur de l'école de votre enfant pour toute information complémentaire.

PARTIE A RETOURNER A L'ÉCOLE

AVANT LE :

TAMPON DE L'ÉCOLE

PARTIE A REMPLIR PAR LES PARENTS

Madame, Monsieur :

demandent que leur enfant :

inscrit en classe deà l'école :

.....
située dans la commune de

.....
suit un enseignement optionnel de langue vivante étrangère pendant l'année scolaire 2018-2019.

Ils conviennent que toute inscription implique le respect des horaires et la présence de l'élève pour la totalité de l'année scolaire.

Une seule langue peut être demandée.

Choix de la langue (cocher la case correspondante) :

| | | | | | |
|---------|--------------------------|-----------|--------------------------|-------|--------------------------|
| ARABE | <input type="checkbox"/> | CROATE | <input type="checkbox"/> | TURC | <input type="checkbox"/> |
| ITALIEN | <input type="checkbox"/> | PORTUGAIS | <input type="checkbox"/> | SERBE | <input type="checkbox"/> |

Àle2018

Signature des parents :